



Règlement du 5^e open d'échecs de Domloup

ARTICLE 1ER : TOURNOIS

L'Échiquier Domloupéen organise le 5^e open d'échecs de Domloup le 25 septembre 2011. Cet open se déroule sous la forme de quatre tournois :

- **Principal** (homologation FFE n°21457), ouvert à tous les licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi.
- **Féminin** (homologation FFE n°21458), ouvert à toutes les licenciées A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi, réservé exclusivement aux féminines de la Ligue de Bretagne.
- **Jeunes** (homologation FFE n°21459), ouvert à tous les licenciés A ou B jusqu'à minime à jour de leur licence à la date du tournoi et de ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1399. Les poussins et petits poussins de ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1499 sont également autorisés à participer à ce tournoi.
- **Petits pions** (homologation FFE n°21460), ouvert à tous les licenciés A ou B jusqu'à poussin à jour de leur licence à la date du tournoi et de ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1399.

Le tournoi féminin délivrera le titre de championne de Bretagne de parties rapides 2012.

ARTICLE 2 : REGLES

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE)). Les appariements se font au Système Suisse, le système d'accélération sera choisi avant le début du tournoi en fonction du nombre d'inscrits.

Seront appariés à la 1^e ronde :

- les joueurs dont les organisateurs auront reçu leur droits d'inscription par voie postale avant le tournoi ;
- les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant 9h30 ;
- les joueurs invités qui auront fait contrôler leur licence avant 9h30 (le passage par le pointage est donc obligatoire même pour les joueurs invités).

Même pré-inscrits, les joueurs n'ayant ni envoyé leurs droits d'inscription par voie postale ni pointé avant 9h30 ne seront appariés qu'à la 2^e ronde.

ARTICLE 3 : CADENCE

Les cadences des tournois sont les suivantes :

- tournoi principal : 9 rondes de 12 minutes + 3 secondes par coup
- tournoi féminin : 7 rondes de 15 minutes + 5 secondes par coup
- tournois jeunes et petits pions : 15 minutes KO

ARTICLE 4 : HORAIRES

Le pointage a lieu de 9h00 à 9h30.

La première ronde a lieu à 9h45. A titre indicatif, les horaires des rondes suivantes sont 10h30, 11h15, 12h00, 14h00, 14h45, 15h30, 16h15 et 17h00. La remise des prix et le pot de clôture auront lieu à 17h45.



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Echecs

<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr

Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



Par respect pour les joueurs et les accompagnateurs, en particulier pour ceux venant de loin, les organisateurs s'engagent à respecter les horaires et faire en sorte que la remise des prix soit terminée à 18h00.

ARTICLE 5 : PRE-INSCRIPTION

Tous les joueurs, même invités, doivent se pré-inscrire au plus tard la veille du tournoi à 20h00 :

- sur le site <http://domloup.echecs35.fr>
- par courrier électronique à domloup@echecs35.fr
- par téléphone à Pascal AUBRY (06 77 93 95 21, de 18h00 à 20h00, répondeur)

ARTICLE 6 : DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de 12€ pour les adultes et 6€ pour les jeunes le jour du tournoi. Les droits d'inscription sont minorés (10€/5€) pour les joueurs qui envoient leur inscription par courrier postal à Pascal Aubry - 8 rue de la fontaine - 35410 DOMLOUP avant le dimanche 18 septembre 2011 (chèques à l'ordre de l'Echiquier Domloupéen).

ARTICLE 7 : INVITATIONS

Les joueurs invités sont les suivants :

- Les joueurs titrés (à partir de Maîtres FIDE ou Maître FIDE féminins), par l'Echiquier Domloupéen ;
- Les lauréats du Grand Prix des rapides 2011, par l'Echiquier Domloupéen ;
- Les féminines de la Ligue de Bretagne, par la Ligue de Bretagne et l'Echiquier Domloupéen, pour leur inscription dans le tournoi féminin.

Pour tous les joueurs et joueuses invités, la pré-inscription et le pointage avant 9h30 sont obligatoires.

ARTICLE 8 : PRIX

Les prix (non cumulables) du tournoi principal sont (total : 900€) :

- 1er prix : 350€ et trophée Domloup
- 2è prix : 200€ et coupe Domloup
- 3è prix : 100€
- 4è prix : 60€
- 5è prix : 40€
- 6è prix : 30€
- meilleur <2000 : 20€
- meilleur <1800 : 20€
- meilleur <1600 : 20€
- meilleur non classé : 20€
- meilleure performance(par rapport au ELO) : 20€
- meilleur jeune (Ppo à Min) : 20€

Les prix (non cumulables) du tournoi féminin sont (total : 150€) :

- 1er prix : 75€ et coupe Pays de Chateaugiron
- 2è prix : 50€ et coupe Pays de Chateaugiron
- 3è prix : 25€ et coupe Pays de Chateaugiron

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : buchholz tronqué, buchholz médian et performance.

Les 1er, 2è, 3è, 4è, 5è et 6è prix du tournoi principal, ainsi que les 1er, 2è et 3è prix du tournoi féminin seront partagés au système Hort (minimum 10€).

Le prix de la meilleure performance du tournoi principal est décerné au joueur ayant réalisé la meilleure différence entre sa performance (sur la grille Papi) et son Elo rapide.

Dans les tournois jeunes et petits pions, des coupes (pour les premiers) et des médailles (2ème et 3ème) seront attribuées aux trois premiers joueurs de chaque catégorie (pupille à minime pour le tournoi jeunes, petit poussin à poussin pour le tournoi petits pions).



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs
<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr
Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



ARTICLE 9 : DISPOSITIONS PARTICULIERES

Tout joueur forfait sans en avoir prévenu l'arbitre sera exclu de la compétition.

Tout joueur sera exclu après deux forfaits.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

ARTICLE 10 : ARBITRAGE

L'arbitre principal est Christian BLEUZEN (AF2), il sera assisté par Dominique RUHLMANN (AF4).

Tous les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement.

ARTICLE 11 : LOCALISATION

L'open se déroule au complexe Albert Camus de Domloup. Les parties ont lieu dans le gymnase. Les blitz et analyses sont interdites dans la salle de jeu et doivent se dérouler dans la salle des fêtes.

ARTICLE 12 : DROIT A L'IMAGE

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Echiquier Domloupéen à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

